

Image not found or type unknown



La déclaration d'insaisissabilité

Par richo, le 26/10/2013 à 10:56

bonjour,

1- la déclaration d'insaisissabilité protège de tous créanciers.
y compris les impôts ??????????????????

2-la personne doit informer son conjoint des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession.

c'est quoi les conséquences ??????????????????

merci infiniment de me répondre.